



## Les cimetières provisoires

Soldats de France n° 17

Anne Biraben

publié le 24/03/2022

Histoire & stratégie

**La Grande Guerre a laissé, derrière elle, un paysage chamboulé sur la zone de front. Au lendemain du conflit, la plupart des sépultures sont provisoires. Elles sont rassemblées dans les années 1920 et 1930 dans de plus vastes cimetières, qui aujourd'hui, témoignent des sacrifices consentis.**

### **1919 : préfiguration des sites funéraires permanents de la Grande Guerre**

Si la Grande Guerre a laissé derrière elle un paysage chamboulé sur la zone de front, elle comprend aujourd'hui de très nombreux cimetières militaires construits dans les années 1920 et 1930. Au lendemain du conflit, la plupart de ces sépultures sont provisoires avant d'être rassemblées dans de plus vastes cimetières.

Initialement, de nombreuses tombes individuelles françaises, britanniques, allemandes et américaines sont creusées sur les chemins, le long des talus, ou éparpillées sur les champs de bataille. Les corps sont peu à peu transportés dans des cimetières provisoires situés aux abords immédiats de la ligne de front, près des voies de communication ou des hôpitaux de l'arrière. Il reste parfois, sur place, une stèle ou un monument commémoratif, souvent élevés par les familles endeuillées, comme on l'observe aujourd'hui au Chemin des Dames. Cependant, certains d'entre eux, datant des premières semaines du conflit, gardent leur emplacement d'origine ; les corps ne sont pas déplacés ni restitués aux familles. C'est le cas de la grande tombe de Villeroy, devenue Nécropole nationale de Chauconin-Neufmontiers (Seine-et-Marne). Elle regroupe l'ensemble des 133 soldats français tombés lors du premier jour de la bataille de la Marne le 5 septembre 1914, en particulier l'écrivain Charles Péguy. Dès les jours qui suivent la bataille, elle prend la forme d'un ossuaire et conserve l'aspect des « tombes militaires » de la guerre de 1870-1871. Les soldats y reposent côte à côte sans distinction d'origine, de grade ou de

religion. En 1919, son apparence est simple, uniquement matérialisée par un tertre surmonté de croix de bois. La population locale s'occupe de la décorer avec des couronnes, des fleurs, des fanions lui conférant un aspect riche et haut en couleurs, reflet de l'hommage rendu aux soldats et incarné par de nombreuses cérémonies patriotiques. Tout comme cette sépulture, l'environnement immédiat ne semble pas avoir changé. L'ossuaire, aménagé définitivement en 1934, fait écho à une immense plaine plantée de blé qui butte sur les collines où étaient postées les mitrailleuses allemandes.

Face à la mort de masse, dans un contexte de changement social et de démocratisation, la reconnaissance du soldat en tant qu'individu bouleverse le rite de l'ensevelissement des morts : aux fosses communes anonymes s'impose la tombe individuelle dans toutes les armées sur l'ensemble du front de même qu'à l'arrière. Pour la France, le droit à une sépulture individuelle et permanente, pour tous les soldats, est adopté le 29 décembre 1915. La conservation du nom du combattant comme reconnaissance du sacrifice collectif de la nation structure cette loi. Dans ces cimetières de terre et de bois, la reproduction de tombes identiques préfigure la volonté d'une égalité de traitement entre les hommes, quels que soient leurs origines ethnique et sociale, leur religion, ou leur grade. Les familles qui en font la demande obtiennent la restitution du corps de leur défunt. Plus de 250 000 d'entre eux sont ainsi réinhumés dans des caveaux familiaux.

Dès septembre 1914, de nombreux cimetières sont multinationaux, comme le cimetière franco-allemand de Saint-Quentin (Aisne), ou celui de la route de Solesmes près de Cambrai (Nord) créé en 1917. Cette disposition perdurera, sauf pour les cimetières américains. Une fois la guerre terminée, les premiers sites sont choisis et une vaste politique de regroupement des tombes s'organise. Mais la France, ruinée et usée par les années de guerre, conserve longtemps ses cimetières provisoires aux croix de bois artisanales avant d'en faire un sujet de réflexion. Ces lieux de mémoire sont alors emprunts d'un discours républicain, laïc, social et politique.

---

**Titre :** Anne Biraben

**Auteur(s) :** Anne Biraben

---

[EN SAVOIR PLUS](#)

[DOCUMENT A TELECHARGER](#)

---